



Station du Col d'Ornon

Chapitre 2 : Organisation pour l'exploitation des téléskis

Version Date	Rédacteur <i>Prénom Nom Fonction</i>	Vérificateur <i>Prénom Nom Fonction</i>	Approbateur <i>Prénom Nom Fonction</i>
1.00 20/05/2019	Jean-Hervé Amellér Vice-président	Didier Jouveaux Vice-président	Alain Siaud Président

La station du Col d'Ornon et ses remontées mécaniques ne fonctionnent que pendant la saison d'hiver. Le SERACO ne dispose pas de salariés permanents.

Le SERACO embauche des salariés saisonniers pour 3 périodes distinctes :

- la mise en place des éléments mobiles de la station
- la saison d'ouverture au public
- le repli des éléments mobiles de la station

Le personnel comprend habituellement 4 salariés qualifiés comme conducteurs de téléski et 1 salarié comme surveillant en dehors des périodes de vacances scolaires. Pendant les vacances scolaires, 1 conducteur de téléski supplémentaire est embauché, permettant ainsi de faciliter les rotations et la pause méridienne. De plus, en cas de besoin, le Chef d'exploitation ou son remplaçant peut faire appel à des bénévoles pour la conduite ou la surveillance des TK en fonction de leurs compétences et de leur expérience.

Certains conducteurs possèdent en plus la qualification de pisteur-secouriste et assurent également ce rôle dans la station. Si l'un d'entre eux est appelé sur site comme pisteur, il est immédiatement remplacé, le cas échéant il ferme son téléski au public le temps de son intervention.

L'ensemble de ces intervenants reste sous la responsabilité du chef d'exploitation.

Les conducteurs et surveillants des téléskis sont affectés à un appareil. Des rotations sont prévues lors de la pause méridienne.

Pour assurer la continuité du service et la sécurité, il peut être fait appel aux bénévoles pour assurer les tâches de conducteur ou surveillant durant cette période. Les bénévoles sont des habitants d'Ornon et de Chantepérier qui ont régulièrement conduits les TK de la station. Ils sont formés et remis à niveau par le Chef d'exploitation à chaque saison.

A l'ouverture, les conducteurs de téléski effectuent les parcours d'essais et les pisteurs se chargent de l'ouverture des pistes. Les bénévoles ne font généralement pas le parcours d'essais du matin mais assurent des remplacements de poste ou du renfort en période de vacances scolaires

Les registres d'exploitation sont renseignés par le conducteur affecté sur l'appareil et leur suivi est assuré par le Chef d'exploitation.